

# **Annexe 2 : Plan de situation**



Carte 1 Localisation du projet (Géoportail, IGN)

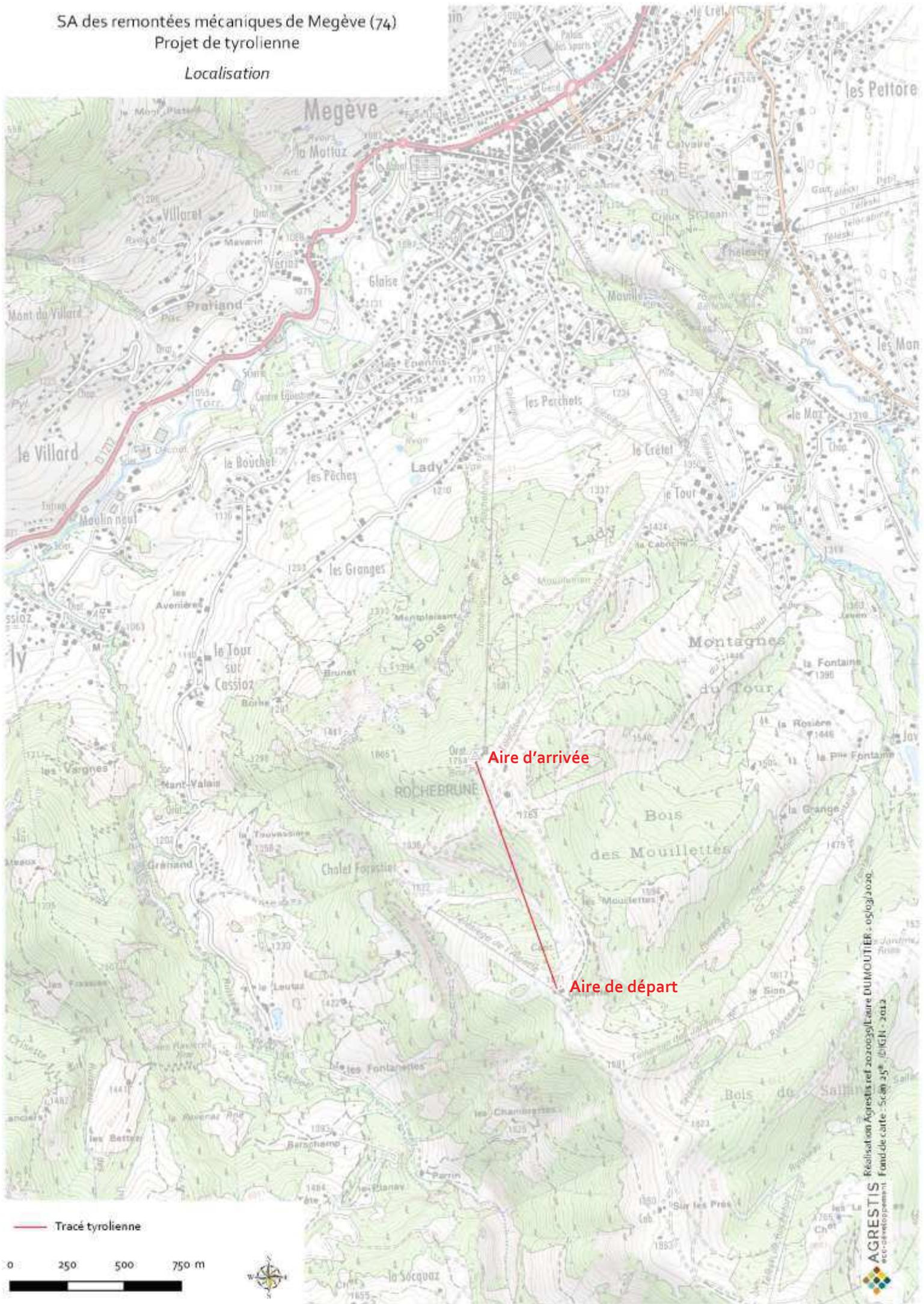
Carte 2 Localisation du projet sur le domaine skiable « Evasion Mont-Blanc »



# SA des remontées mécaniques de Megève (74)

## Projet de tyrolienne

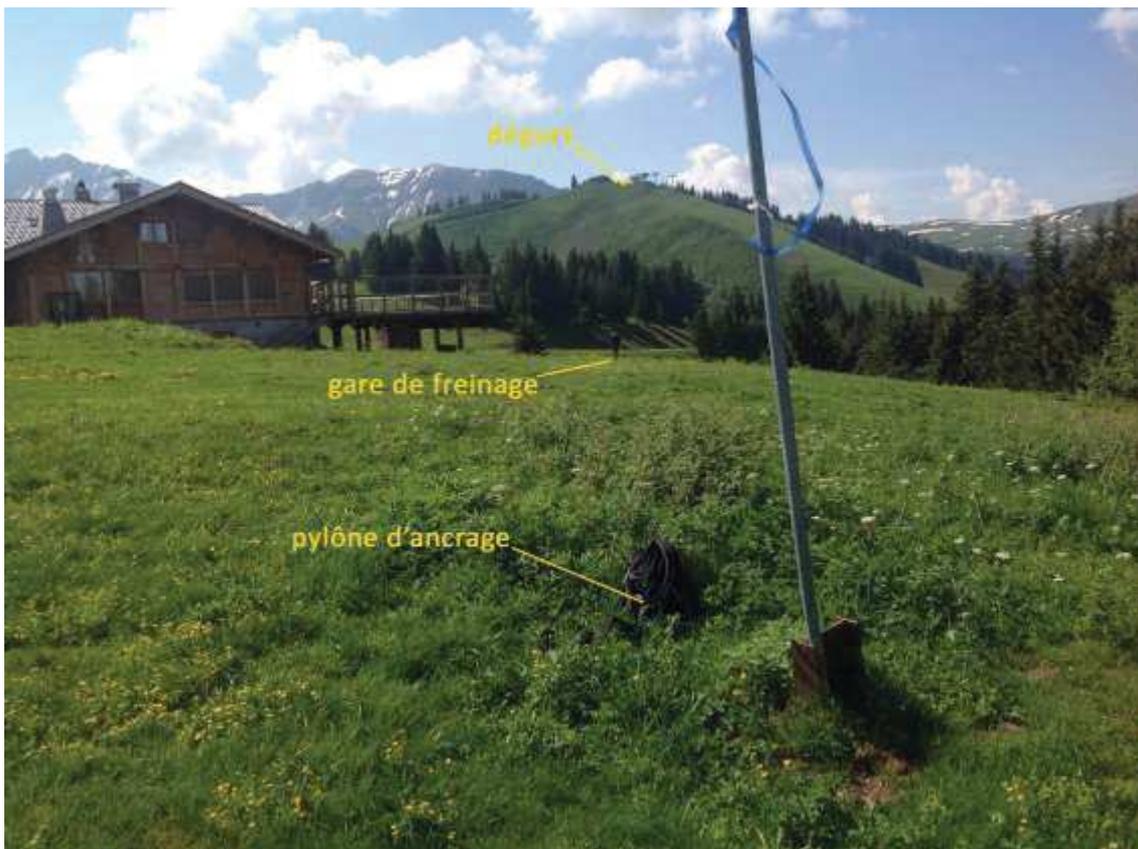
### Localisation



**Annexe 3 :**  
**Photographies du secteur de projet**  
*Prises en juillet 2014 et mars 2019*

Carte 4 Localisation des prises de vues

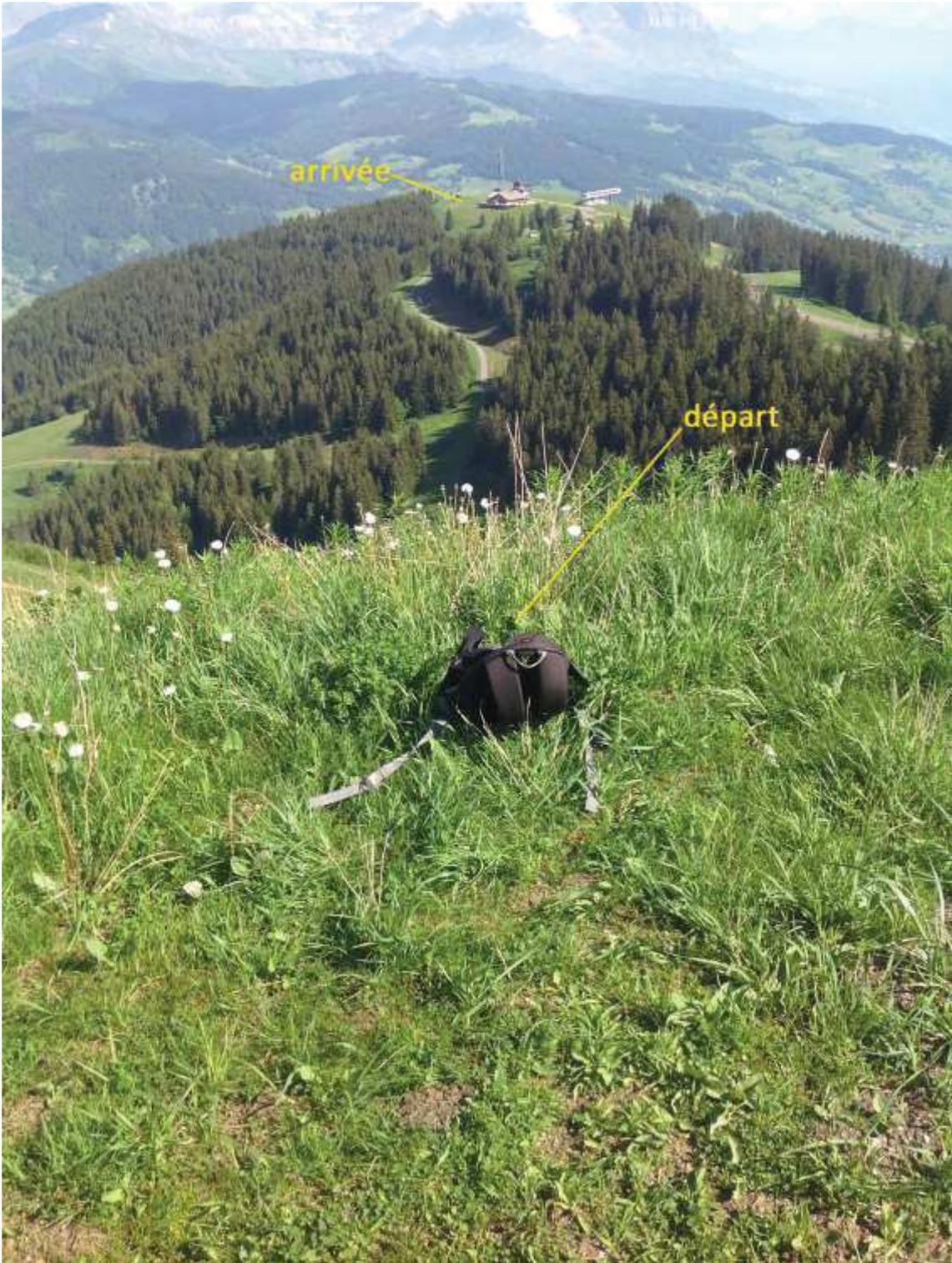




**Photo 1** Prise de vue n°1 depuis Rochebrune vers l'Alpette – emplacement prévu de l'aire d'arrivée



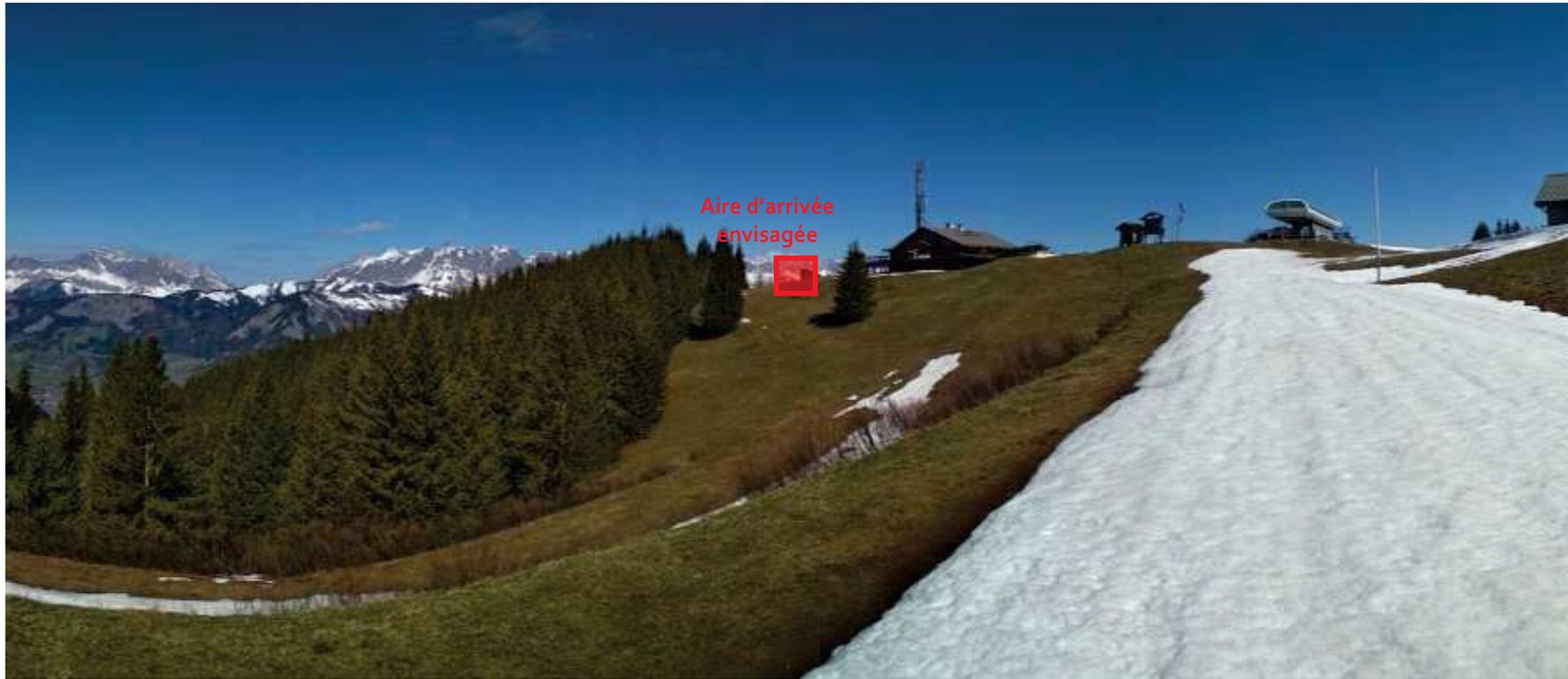
**Photo 2** Prise de vue n°2 depuis Rochebrune vers l'Alpette – emplacement prévu de l'aire de freinage



**Photo 3** *Prise de vue n°3 depuis l'Alpette vers Rochebrune – emplacement prévu de l'aire de départ*



*Photo 4* Prise de vue n°4 depuis la jonction des pistes « Girolle » et « combe Allais » (date : 22/04/2020)



**Photo 5** *Prise de vue n°5 depuis la piste « Thurn » en direction du Mont Rochebrune (Date : 22/04/2020)*

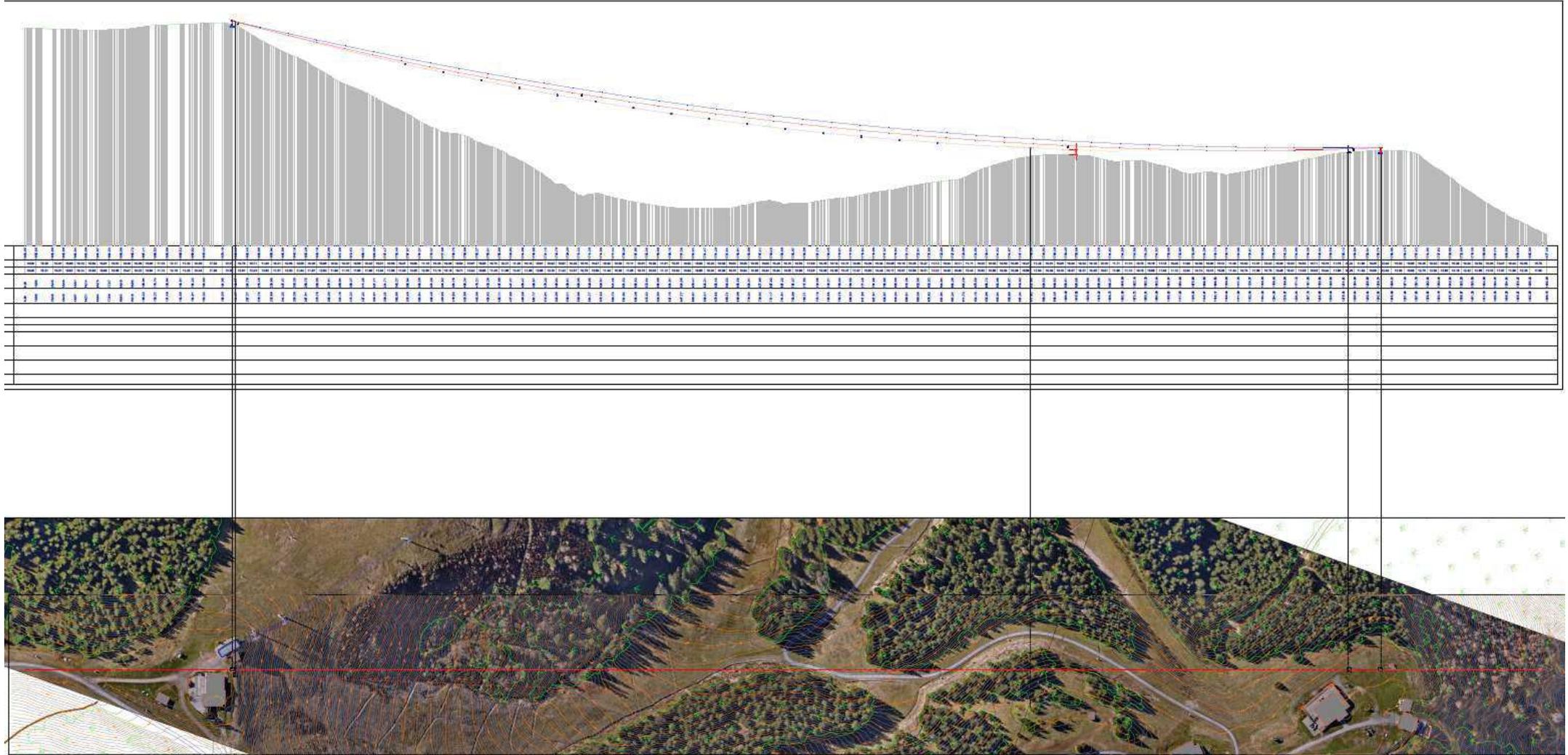


**Photo 6** Prise de vue n°6 depuis la piste « Retour Alpette », l'Alpette est à gauche, le Mont Rochebrune et à droite (Date : 22/04/2020)



# Annexe 4 : Plan du projet

Carte 5 Plan et coupe du projet (source : cabinet ERIC)



# **Annexe 5 :**

## **Abords du projet**

### **Habitats naturels et faune**

*Source : Observatoire Environnemental du domaine skiable de Megève (2017-2019)  
et compléments d'expertises ciblée sur le projet (2020).*

Un diagnostic Faune-Flores-Habitats est réalisé à l'échelle du Domaine skiable dans le cadre de l'observatoire environnemental conduit par la SA des Remontées Mécaniques de Megève, depuis Novembre 2017. Ces données complétées d'une expertise de terrain plus ciblée sur le projet sont présentées ci-après.

---

## 1 - HABITATS NATURELS ET FLORE

### 1.1 - DESCRIPTION DES HABITATS SUR LA ZONE D'ETUDE

#### METHODOLOGIE

La stratégie d'échantillonnage est basée sur des relevés phyto-sociologiques. Ces deniers sont placés sur les zones qui apportent le maximum d'informations sur la diversité de la flore et des habitats à l'échelle des sites.

Une recherche ciblée des espèces végétales remarquables et protégées a été effectuée. Cependant, la période de passage tardive et la réalisation d'un seul passage ne permettent pas d'être exhaustif sur les relevés floristiques. Ils permettent cependant de caractériser les habitats naturels du site. Après caractérisation phyto-sociologique, les relevés effectués ont été rattachés à un type d'habitat naturel selon la typologie Corine Biotope.

*Note préalable : la description des habitats s'inspire largement de la typologie CORINE BIOTOPES définie comme standard européen de description hiérarchisée des milieux naturels (ENGREF, MNHN, 1997). La codification est présentée à titre indicatif sous la forme : « CB 61.11 » = typologie CORINE BIOTOPES N° 61.11.*

Les habitats sont décrits dans les paragraphes ci-après. La description est accompagnée de photographies et d'une carte de localisation des habitats.



-  Tracé tyrolienne
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau à expertiser
-  Broussailles d'Aulnes verts (CB 31.61)
-  Prairies alpines et subalpines fertilisées (CB 36.5)
-  Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes (CB 37.81)
-  Communautés alpines à Patience alpine (CB 37.88)
-  Pessières sub-alpines des Alpes (CB 42.21)
-  Bas-marais, tourbières de transition et sources (CB 54)
-  Eboulis siliceux alpins (CB 61.21)
-  Zones rudérales (CB 87.2)
-  Pistes de ski végétalisées (CB 87.31)



### **BROUSSAILLE D'AULNES VERTS (CB 31.61)**

Cet habitat est dominé par l'Aulne vert (*Alnus viridis*). Il s'agit d'un habitat potentiel du Tetra-Lyre, toutefois il n'a pas été contacté dans cette partie du domaine skiable.



*Photo 7* Broussailles d'Aulnes verts (Source : Agrestis)

### **PESSIÈRES SUB-ALPINES DES ALPES (CB 42.21)**

La pessière est un type d'habitat dominé par l'Épicéa commun (*Picea abies*) possédant un cortège d'espèces végétales relativement pauvre. En effet, ces forêts de résineux possèdent une épaisse couche d'humus acide dû aux substrats (aiguilles...) et aux conditions climatiques froides de l'étage subalpin qui empêchent une bonne décomposition de la litière. De plus, les formations d'épicéa sont denses, cela va donc empêcher l'installation d'une faune et une faune diversifiée.

**Sur la zone d'étude, cet habitat ne présente pas d'enjeu écologique particulier, car il y a peu de gros arbres à cavités ou encore de bois mort.**



*Photo 8* Pessière en bordure de la piste « Thurn » (Source : Agrestis)

### **BAS-MARAIS, TOURBIÈRES DE TRANSITION ET SOURCES (CB 54)**

Ces habitats humides sont ponctuellement répartis sur les pistes de ski (piste noire Bosse) à la faveur d'écoulement diffus. D'après les données de l'observatoire, elles ne présentent pas enjeux notables (surface faible, prairies humides sur piste, pas de flore ou faune remarquables). **Par ailleurs, ces zones ne sont pas situées dans l'emprise du projet**

### ZONES RUDERALES (CB 87.2)

Ces zones sont localisées au niveau des gares de télésiège de Rochebrune et de l'Alpette. Ces espaces remaniés, anthropisés et souvent à nus, ne constituent pas un enjeu écologique et biologique important. Ils sont en effet peu favorables à la faune et à la flore.

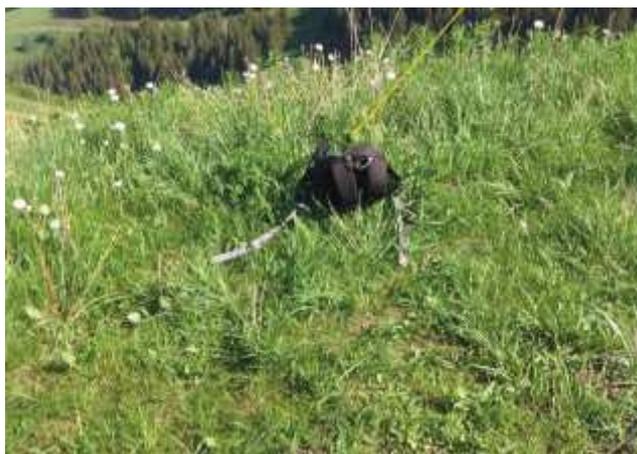


**Photo 9** Zone rudérale, sommet de Rochebrune (Source : Agrestis)

### PISTES DE SKI VEGETALISEES (CB 87.31)

Les pistes de ski ont été terrassées puis ont fait l'objet d'une revégétalisation par ensemencement. Les espèces présentes sont issues à la fois des semences initiales et des prairies adjacentes. On les différencie des pelouses subalpines par une diversité spécifique plus faible. On retrouve dans la strate herbacée quelques pousses d'Aulne vert (*Alnus viridis*) qui témoignent de la colonisation potentielle si les pistes n'étaient pas entretenues. Les quelques espèces présentes sont par exemple le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), la Fléole des prés (*Phleum pratense*), le Trèfle bai (*Trifolium badium*), de Gaillet blanc (*Galium album*), le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), ainsi que l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*). De plus, pour empêcher la repousse de différentes espèces de landes et d'Aulne, contraignant sur des pistes de ski l'hiver, ces zones sont pâturées par des troupeaux d'ovins et de bovins. Par conséquent à certaines périodes, après pâture, la diversité spécifique est très faible.

Ces milieux remaniés assez récemment et pâturés ne comportent pas d'enjeu écologique ou biologique.



**Photo 10** Piste de ski végétalisée (Source : SA RMM)

## 1.2 - LA FLORE DU SECTEUR ETUDIE

Source : Observatoire environnemental de Megève, EPODE.

Aucune espèce protégée n'a été inventoriée sur le secteur d'étude.

## 1.3 - SYNTHESE DES ENJEUX

Le tableau suivant résume les habitats répertoriés sur la zone d'étude.

**Tableau 1** Principaux habitats végétaux recensés sur le site

Code Corine	Intitulé	Habitat d'intérêt communautaire	Habitat de zone humide au titre de l'arrêté du 24 juin 2008*
CB 31.61	Broussaille d'Aulnes verts	-	-
CB 42.21	Pessières sub-alpines des Alpes	9410	-
CB 54	Bas-marais, tourbières de transition et sources	3130	H
CB 87.2	Zones rudérales	-	p
CB 87.31	Pistes de ski végétalisées	-	-

\* p : Habitat pro-parte d'après l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009

\*\* H : Habitat de zone humide d'après l'arrêté du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009

X = habitat prioritaire

On retrouve **un habitat « proparte »** (CB 31.61) au sein des secteurs d'étude. Il n'est pas considéré comme étant humides du point de vue de la végétation après la prospection de terrain (le pourcentage d'espèces hygrophiles sont minoritaire voire inexistant).

Deux **habitats d'intérêt communautaire** ont été inventoriés sur la zone d'étude (CB 54 et CB42.21).

Aucune **espèce d'intérêt patrimonial ou protégée** n'a été relevée.

## ENJEUX ECOLOGIQUES

### Un habitat humide a été identifié sur le site d'étude :

- > **L'habitat humide CB 54.** Il s'agit de zones humides ponctuelles de taille très limitée localisées sur les pistes de ski. Elles ne présentent pas d'enjeux particuliers faune et flore. De plus, elles ne seront pas concernées par le projet qui sera aérien, sans ouvrages intermédiaires.

### Deux habitats d'intérêt communautaire :

- > **CB 42.21 Pessières sub-alpines des Alpes** = 9410 - Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (*Vaccinio-Piceetea*).
- > **CB 54 Bas-marais, tourbières de transition et sources** = 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*.

Ces habitats ne représentent pas d'enjeu particulier pour la faune et la flore sur la zone d'étude. Le projet étant en aérien, sans ouvrage intermédiaire, le seul habitat directement impacté sera le CB 87.2 Zone Rudérale.

---

## 2 - FAUNE

### 2.1 - LA FAUNE SUR LE SECTEUR ETUDIE

La carte suivante présente les différentes espèces inventoriées sur et à proximité de la zone de projet.

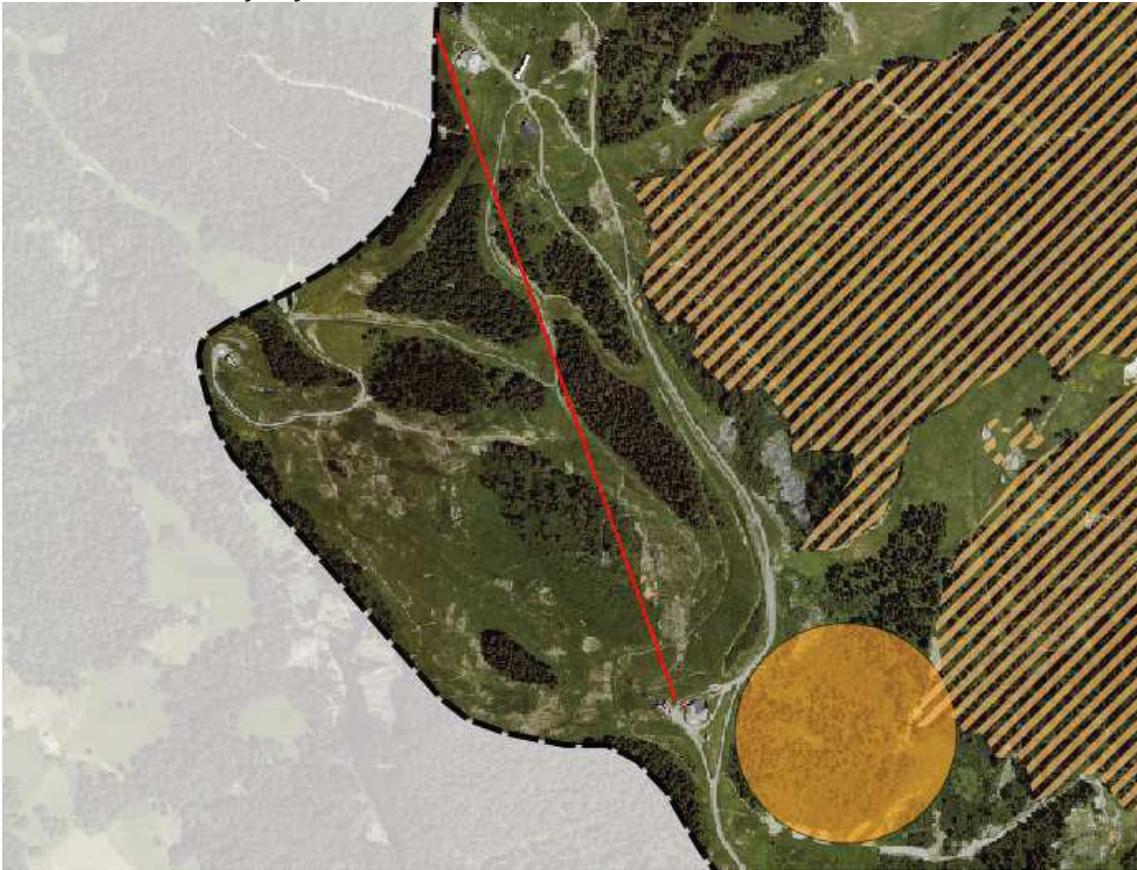
La présence de nombreuses espèces d'oiseaux est notable dans les boisements à l'Est de la zone de projet, et en particulier de plusieurs chouettes de montagne : Chevêchette et Tengmalm. On remarque également le passage d'un vautour fauve sur la zone d'étude.

A noter qu'aucune espèce remarquable concernant l'herpétofaune et l'entomofaune n'ont été inventoriées sur l'aire d'étude.



## 2.2 - SYNTHÈSE DES ENJEUX

Carte 7 Carte des enjeux faune sur la zone d'étude (Source : EPODE)



### Légende commentée :

- > **En orange strié** : boisement favorable à l'avifaune diurne et nocturne, notamment les chouettes de montagne (Chevêchette et Tengmalm). Mais également de nombreux passereaux protégés et loges de pics. Sur la zone d'étude les boisements sont moins favorables, mais une vigilance doit être apportée quant à la période de travaux en cas de coupe de quelques arbres nécessité ponctuellement par la hauteur de survol dans le tiers aval de la ligne.
- > **Cercle orange** : zone de reproduction du tétras-lyre. Elle ne sera pas impactée par le projet.

A noter qu'aucune espèce remarquable concernant l'herpétofaune et l'entomofaune n'ont été inventoriées sur l'aire d'étude.

Le projet ne s'inscrit au sein des habitats d'intérêt particulier pour la faune identifiés sur le territoire. Toutefois, au regard des zones à enjeu fort, localisées à proximité (Est) et compte tenu du fait que le projet constituera un nouvel obstacle câblé pour l'avifaune ; des marqueurs (exemple Bird Marks) seront mis en place sur la ligne, pour éviter le risque de collision.

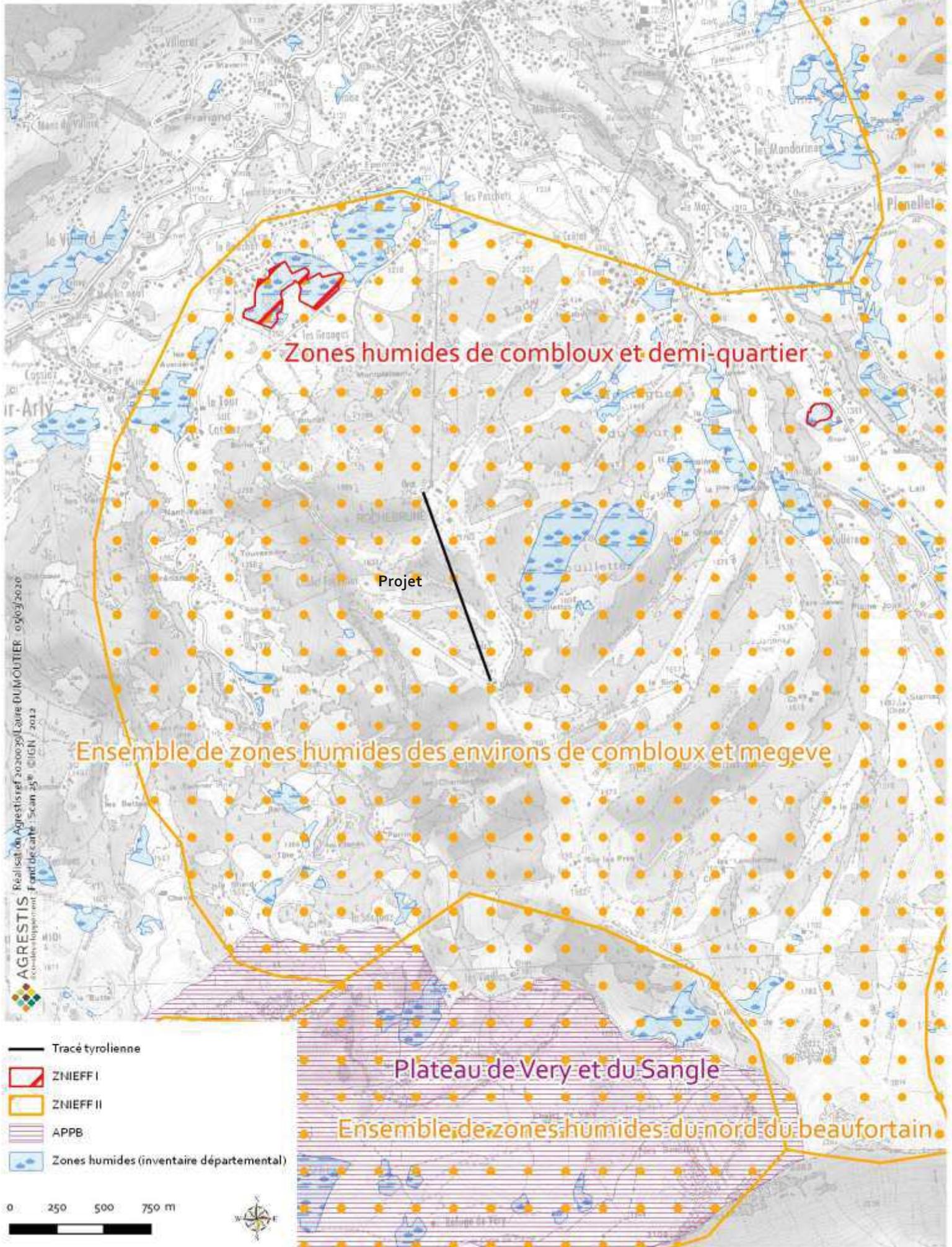
# **Annexe 6 :**

## **Zones réglementaires et d'inventaire**

### **Sites Natura 2000**

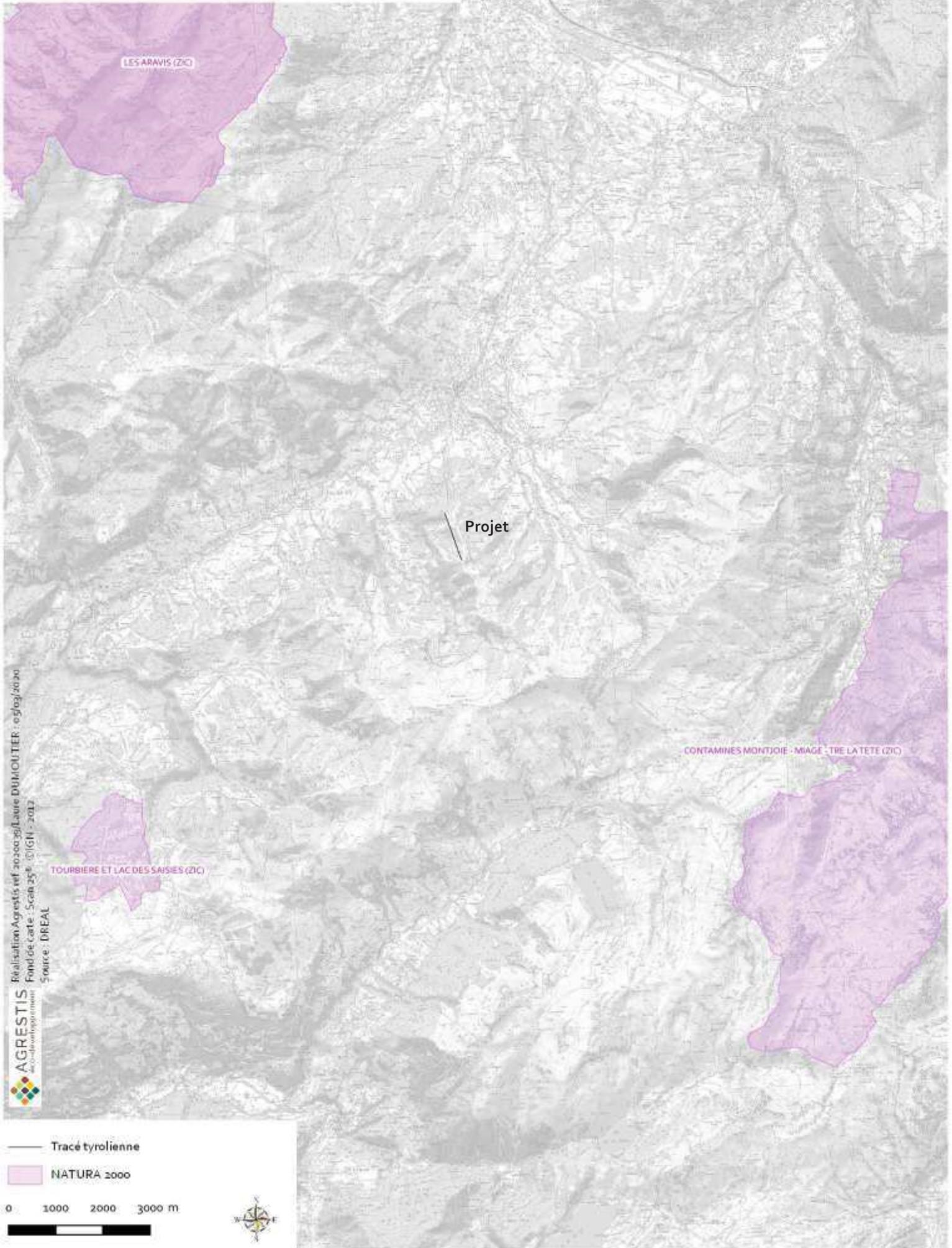
SA des remontées mécaniques de Megève (74)  
Projet de tyrolienne

Zones d'inventaires et réglementaires



SA des remontées mécaniques de Megève (74)  
Projet de tyrolienne

Natura 2000



LES ARAVIS (ZIC)

Projet

CONTAMINES MONTJOIE - MAGE - TIE LATÈTE (ZIC)

TOURBIÈRE ET LAC DES SAISIES (ZIC)

Réalisation Agrestis vif 2020030/Laure DUMONTEUR : 05/03/2020  
Fond de carte : Scan 25<sup>e</sup> ©IGN - 2012  
Source : DREAL



— Tracé tyrolienne

■ NATURA 2000

0 1000 2000 3000 m





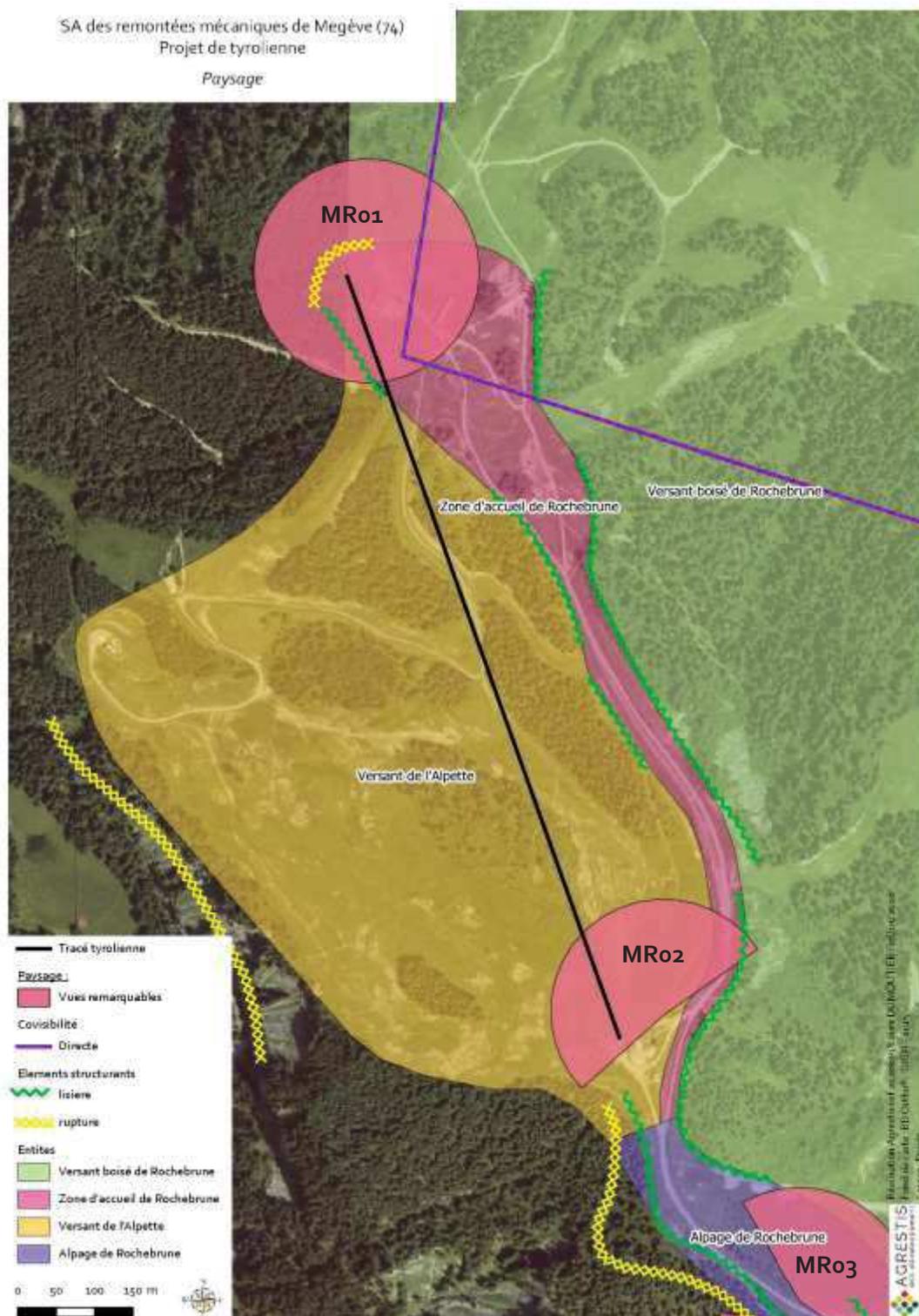
# Annexe 7 : Diagnostic paysager

*Source : Observatoire Environnemental du domaine skiable de Megève.*

Un diagnostic Paysager a été réalisé à l'échelle du Domaine skiable dans le cadre de l'observatoire environnemental conduit par la SA des Remontées Mécaniques de Megève, depuis Novembre 2017. Ces données sont présentées ci-après.

## 1 - DESCRIPTION DES ELEMENTS PAYSAGERS

Les différents éléments répertoriés sur le secteur d'étude sont présentés ci-dessous, accompagné d'une cartographie permettant de les localiser sur le secteur étudié.



## 1.1 - ENTITES PAYSAGERES

Le projet est inclus dans 2 entités paysagères :

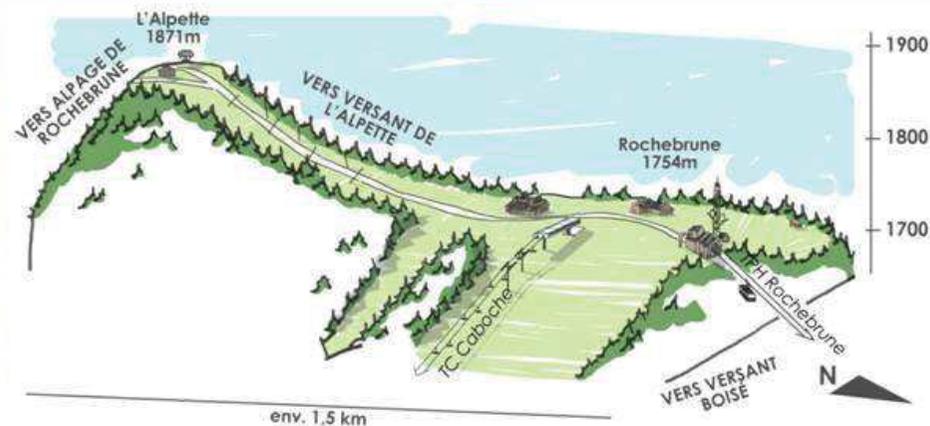
- > Zone d'accueil de Rochebrune,
- > Versant de l'Alpette.

Le descriptif de ces 2 entités, tiré du diagnostic paysager est présenté ci-après.

## Zone d'accueil de Rochebrune



Sommet de Rochebrune avec ses deux chalets d'accueil, les gares de la TC Caboche et du TPH Rochebrune, encadré par deux lisières boisées



Situation,  
caractéristiques et  
ambiances  
paysagères

**Zone de replat en crête** reliant le sommet de Rochebrune (site stratégique) à celui de l'Alpette  
Basculement entre le Versant boisé orienté Nord-Est et le Versant de l'Alpette orienté Ouest

**Petite entité au relief doux, ouverte, enherbée, bordée par une lisière boisée** plus ou moins présente : variété des perceptions plus ou moins ouvertes

**Nombreux équipements présents** : Bâtiments d'accueil, gares, signalétique, enneigeurs...  
s'accumulant et de styles éclectiques

Forts terrassements revégétalisés mais artificialisant car très marqués

Dimension historique : premier secteur développé sur le domaine de Megève

**Entité au paysage assez qualitatif** de par ses ambiances variées et ses vues, et ce, malgré ses marques d'artificialisation

Perceptions depuis  
l'extérieur

Entité peu perceptible mais la gare amont du TPH Rochebrune et l'antenne juxtaposée constituent un point de repère identifiable de loin (depuis Mont d'Arbois et le fond de vallée)

Perceptions offertes

Vues remarquables à 360° sur le grand paysage vers le Mont Blanc, Mont d'Arbois, les massifs du Giffre et des Aravis

Vues ponctuelles depuis la liaison Alpette-Rochebrune (piste Retour Alpette)



Vue vers le départ des pistes Olympique et A2, le Mont d'Arbois, le Giffre, le Mont Blanc, entre la gare de Rochebrune et celle de la TC Caboche (MR01)



Sentier et piste Retour Alpette



Gare amont TPH Rochebrune



Accumulation de panneaux

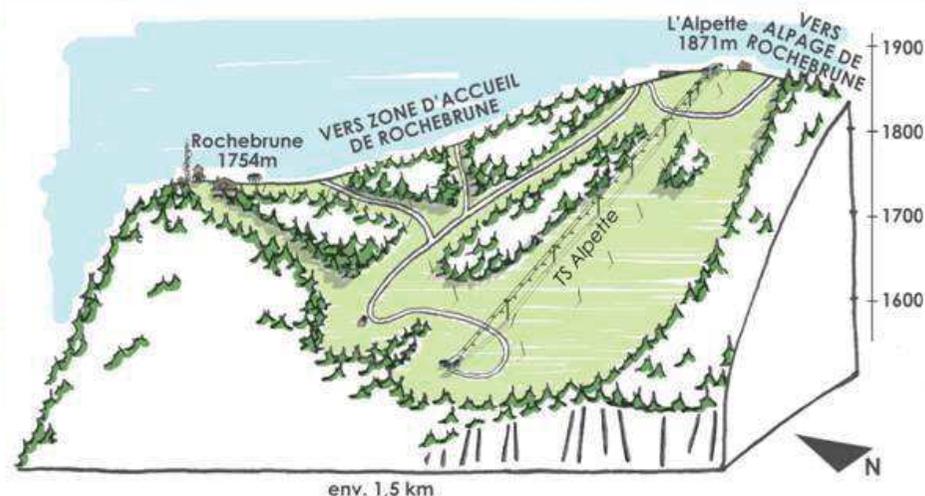


Perceptions hivernales

## Versant de l'Alpette



Entre alpages, pistes et boisements, vue sur l'entité, sur le TS Alpette et les Aravis en fond



Situation,  
caractéristiques et  
ambiances  
paysagères

Entité à part, seule partie du domaine tournée vers l'Ouest  
Surplombée par l'entité Zone d'Accueil de Rochebrune

**Alpages et pistes encadrés, entourés par le boisement dense**  
Petit versant assez pentu jusqu'au sommet de l'Alpette, plus doux  
**Ambiance presque intime**, de par la topographie et la végétation  
Quelques marques d'artificialisation, en plus du TS Alpette : forts terrassements, enneigeurs  
Au sommet de l'Alpette, plateforme béton du chalet éponyme disparu

Entité au paysage qualitatif malgré ses marques d'artificialisation car particulière

Perceptions depuis  
l'extérieur

Depuis le fond de vallée, côté Praz-sur-Arly, ou depuis le Crêt du Midi

Perceptions offertes

Depuis le sommet de l'Alpette, vue remarquable sur les Aravis, le Val d'Arly et le Giffre  
Au sein de l'entité, vues discontinues selon la végétation



Depuis le sommet de l'Alpette, vue sur l'entité du Versant de l'Alpette et sur la Zone d'Accueil de Rochebrune avec, en arrière-plan, les Aravis et le Giffre (MR02)



Entrée sur l'entité depuis le sommet de Rochebrune, avec deux terrassements de pistes bien visibles



La piste Thum au cœur du boisement et avec vue sur le sommet de l'Alpette

## 1.2 - LES POINTS DE VUE REMARQUABLES

Le projet est concerné par les points de vue MR01 et MR02 et dans une moindre mesure MR03. Leur description est réalisée en page suivante.

## SECTEUR DE ROCHEBRUNE

### ► Depuis le sommet de Rochebrune (MR01)



**Vues Nord-Est estivales et hivernales depuis l'arrivée du TPH Rochebrune vers Mont d'Arbois, le Mont Blanc, les Aiguilles Rouges et le massif du Giffre (MR01)**  
Epode – Juillet 2017, mars 2017



**Vue depuis l'extrémité Nord-Ouest du sommet de Rochebrune : un 360° interrompu par les bâtiments ou les boisements (MR01)**  
Epode – Juillet 2017

Point de vue	Depuis le sommet de Rochebrune, accessible par remontée mécanique (TPH Rochebrune ou TC Caboché) ou à pied
Orientation	360°
Grand paysage	Mont Blanc, Giffre, Aravis, Mont d'Arbois
Éléments anthropiques perçus	Gare du TPH Rochebrune, gare de la TC Caboché, pylônes, antenne, chalets, petit mobilier (table d'orientation, tables, panneaux...), gare du TS Alpette
Qualité paysagère	Assez bonne <b>Vue remarquable</b> sur le massif du Mont Blanc et les Aravis mais éléments anthropiques nombreux, éclectiques, faisant obstacle

Accessible dès l'arrivée des TPH Rochebrune ou TC Caboché, remontées principales pour accéder au domaine skiable, cette vue est souvent un premier aperçu du secteur de Rochebrune, voire du domaine skiable de Megève. En contournant la gare par le Sud, en empruntant la piste Olympique en hiver, le panorama s'ouvre sur le Mont d'Arbois et en arrière-plan les massifs du Giffre, des Aiguilles Rouges et du Mont Blanc. Ce dernier se détache particulièrement, en été comme en hiver, avec le contraste de couleur entre le mont entièrement enneigé et le premier plan végétalisé. Cette vue est encadrée par les gares du TPH Rochebrune à gauche et de la TC Caboché à droite. On remarque qu'il y a quelques années, un grand bâtiment d'accueil, détruit depuis, masquait cette vue, formant une barrière visuelle ininterrompue entre la gare du TPH Rochebrune et celle du TC Caboché. Au premier plan, les tracés des pistes Olympique et Rosière plongent dans le versant boisé, en courbe.

Plus à l'Ouest de la gare du TPH Rochebrune, vers l'aire de décollage de parapente, la vue s'ouvre au Nord-Ouest, vers les Aravis et l'urbanisation de Megève en fond de vallée. On aperçoit également le sommet de l'Alpette et sa gare.

Le sommet de Rochebrune, site stratégique du domaine skiable, comprend de nombreux éléments, de tailles diverses (bâtiments, mobilier, panneaux, etc.), qui parasitent, voire masquent, la vue par endroits. Ils empêchent une perception à 360° complète.

### ► Depuis le haut de l'Alpette (MR02)



Vues estivale et hivernale depuis le haut du secteur de l'Alpette, sur le sommet de Rochebrune et les Aravis (MR02)

Épode – Juillet 2017, mars 2017

Point de vue	Depuis le sommet de l'Alpette, accessible en ski, par remontée mécanique (TS Alpette) ou à pied
Orientation	Nord-Ouest
Grand paysage	Mont Blanc, Giffre, Aravis, val d'Arly, Mont d'Arbois
Éléments anthropiques perçus	Gare du TS Alpette et quelques pylônes, pistes dans le boisement, sommet de Rochebrune très aménagé
Qualité paysagère	Bonne <b>Vue remarquable</b> sur les Aravis et le Giffre, éléments anthropiques lointains ou relativement bien intégrés

Depuis le sommet de l'Alpette, la vue est panoramique avec, au premier plan, le versant de l'Alpette jusqu'au sommet de Rochebrune, au second plan le val d'Arly et un paysage vallonné et, à l'arrière-plan, l'enchaînement spectaculaire des massifs des Aravis, du Giffre et du Mont Blanc. Ce sommet est l'un des points stratégiques du secteur de Rochebrune. Cette vue était, il y a encore quelques temps, donnée depuis le chalet restaurant de l'Alpette, détruit par un incendie en 2015.

Ce premier plan apparaît anthropisé, avec des terrassements végétalisés mais marqués, la gare et les pistes de ski tracés dans le boisement. Il ne nuit pas à la perception du grand paysage, mais il faudra être vigilant dans le cas de projets sur le secteur de l'Alpette.

### ► Entre l'Alpette et la gare amont du TS Jardins (MR03)



Vue estivale depuis le haut de la piste Mouillettes sur Mont d'Arbois, le Mont Blanc et le Giffre (MR03)

Épode – Juillet 2017

Point de vue	Depuis la crête entre l'Alpette et le TS Jardins, accessible en ski, par remontée mécanique (TS Alpette, TS Jardins) ou à pied
Orientation	Nord-Est
Grand paysage	Mont Blanc, Giffre, Mont d'Arbois
Éléments anthropiques perçus	Gare du TS Jardins
Qualité paysagère	Bonne <b>Vue remarquable</b> sur le massif du Mont Blanc et le Giffre, vue directe sur une majeure partie du secteur du Mont d'Arbois, peu d'éléments anthropiques perçus ou lointains

Cette vue correspond partiellement à celle du sommet de Rochebrune avec une vue spectaculaire sur le massif du Giffre, du Mont Blanc et sur le Mont d'Arbois. L'ensemble de la crête entre le sommet de Rochebrune et Pré Rosset présente ce type de vue, qui se décale au fur et à mesure, le Mont Blanc disparaissant progressivement derrière le Mont Joly, à l'inverse des Aravis de plus en plus visibles. Ici, la perception descend jusqu'en fond de vallée et on distingue le lac de Javen au milieu du boisement. Peu d'éléments anthropiques apparaissent dans cette vue, mis à part la gare du TS Jardins. Le départ de la piste Scion semble « fondu » grâce aux différents étages de végétation et la lisière floue, et elle est rendue ainsi presque imperceptible. Ce type de transition serait à privilégier dans la mesure du possible. Le fond de vallée et le versant de Mont d'Arbois comprennent différents aménagements mais lointains.

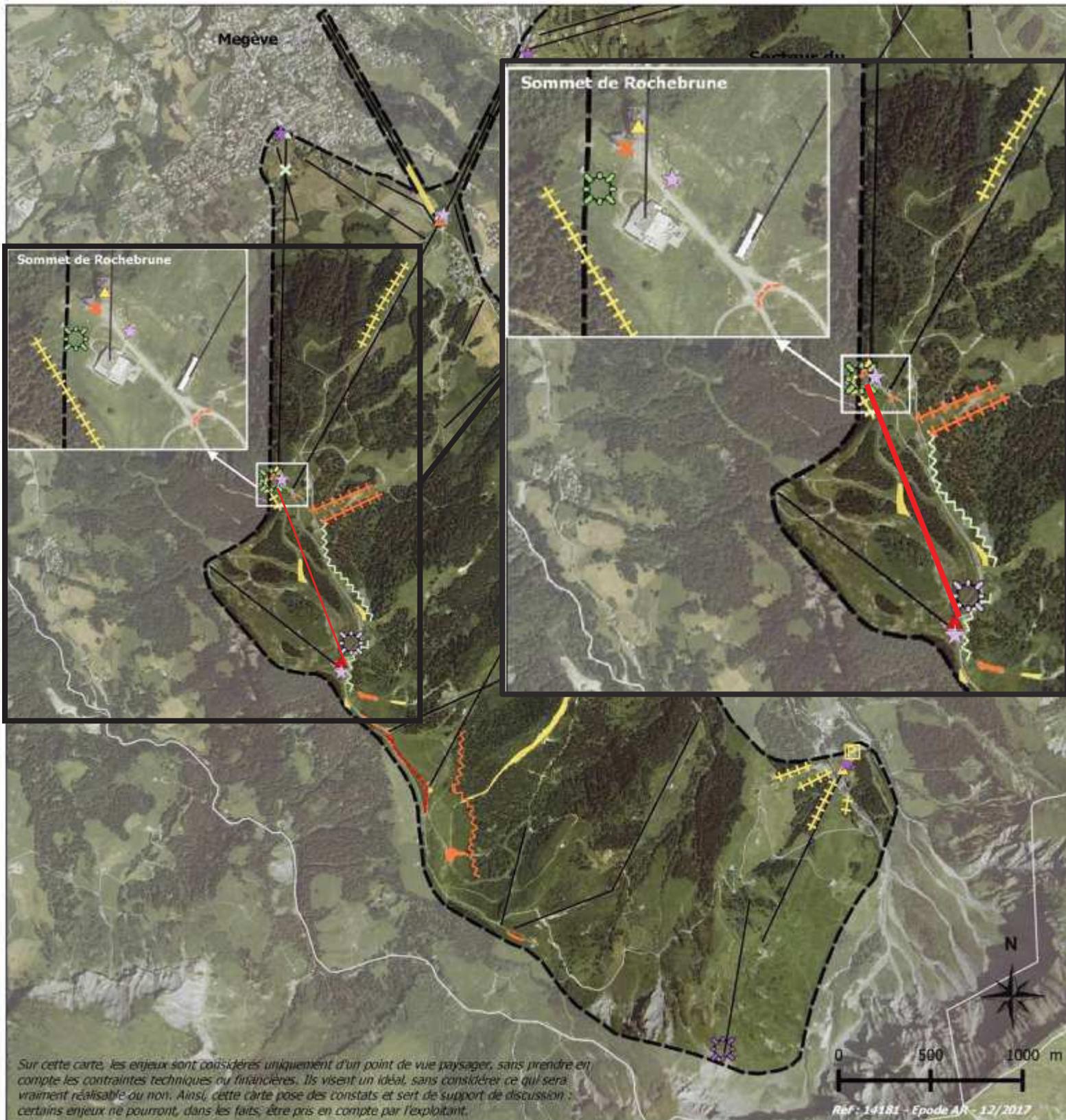
---

## 2 - SYNTHÈSE DES ENJEUX

- > La qualité des points de vue depuis le sommet de l'Alpette et de Rochebrune.
- > La diversité des ambiances : Conservation de l'ambiance pastorale et de la lisibilité des limites avec l'espace forestier.
- > Le caractère plausible de l'intégration des modelés de terrain, dans la morphologie naturelle.
- > L'optimisation et qualification de la signalétique au sommet de Rochebrune

Ces enjeux seront pris en compte dans la conception du projet, en particulier dans les structures de départ et d'arrivée.

La carte ci-dessous présente les enjeux paysagers soulevés par le diagnostic paysager de l'observatoire environnemental.



## Légende

### Eléments porteurs d'enjeux

- Point de vue
- Lisières franches
- Pistes d'accès
- Remontée boisement
- Sites d'accueil
- Gares
- Parking
- Pylônes

- Remontée mécaniques
- Emprise du secteur

### Types et niveaux d'enjeux

#### Intégration

- Fort
- Moyen
- Faible

#### Préservation

- Fort
- Moyen
- Faible

#### Valorisation

- Fort
- Moyen
- Faible

Source : Orthophotoplan IGN 2015



**megève**  
DOMAINE SKIABLE

**épode!**  
Territoire(s)

# **Annexe 8 :**

## **Exemples de visualisateurs anticollision pour l'avifaune**

Un des deux systèmes de visualisation des câbles suivants seront mis en place : le système BirdMark qui consiste en l'installation de marqueurs en forme de raquette ou un système de visualisateurs en spirales. Ces deux dispositifs sont détaillés dans les pages qui suivent. Le choix du type de visualisateurs sera réalisé au moment du choix du constructeur.

Les fiches techniques des produits proposés sont insérées ci-dessous :

**PROTECTIONS AVIFAUNE SUR CÂBLE**   
**SYSTÈME BIRDMARK®**  
Instructions de montage

**Système de visualisation des câbles de télésièges et télécabines (téléportés) pour les oiseaux**

**DESCRIPTION DU MATÉRIEL**

- Birdmark® composée d'une raquette circulaire orange et d'une pince à ressort résistant aux UV
- Modèles disponibles : pour les câbles de diamètre de 6 à 16 mm, et de diamètre de 16 à 70 mm
- Poids : 140 gr.

Birdmark® analysée par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transport

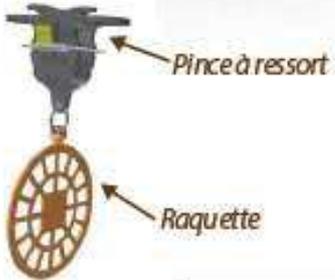
**MODALITÉS DE POSE**

La birdmark® se fixe sur les câbles des multipaires des téléportés à l'aide d'une perche télescopique.  
Pose de balises possible par drone.

Pour les téléportés avec :

- un multipaire : birdmark® tous les 5 m
- deux multipaires : birdmark® sur les 2 multipaires tous les 10 m en quinconce

Pour ne pas gêner la fonction de détection d'accrochage de véhicules avec le multipaire, il est recommandé d'installer les birdmark® sur la partie non ajourée du câble.



## POSE DU MATÉRIEL

Les birdmark® se mettent en place à l'aide d'une perche spéciale directement depuis le sol, le siège ou la cabine. L'utilisation de drone est également possible.

1. Ouvrir la pince
2. Fixer la pince sur la perche télescopique
3. Plaquer le centre de la pince contre le câble à l'aide de la perche jusqu'au verrouillage
4. Veillez à ce que la pince soit bien clipsée de manière perpendiculaire sur le câble



## DÉMONTAGE DU MATÉRIEL

1. A l'aide du crochet fixé sur la perche télescopique, attraper la pince et tirer fort vers le bas
2. La pince s'ouvre et reste accrochée sur la perche télescopique



### Informations sur le programme Câbles :

Association OGM - V. Dos Santos : [virginie.dossantos@asso-ogm.fr](mailto:virginie.dossantos@asso-ogm.fr)

### Concepteur - fabricant :

TAB Hammarprodukter - L. Thilen : [linda.thilen@business-swedense.com](mailto:linda.thilen@business-swedense.com)

### Distributeurs :

Instinctivement Nature - J. Chaumontet : [contact@instinctivement.fr](mailto:contact@instinctivement.fr)

IDM - D. Laymond : [damien.laymond@idm-france.com](mailto:damien.laymond@idm-france.com)

### Indication tarifaire :

Disponible sur le site de l'OGM : [www.observatoire-galliformes-montagne.com](http://www.observatoire-galliformes-montagne.com)

Life GypHulp



© Photos : S. Bernilloret, J. Guillet - 2018



# **Annexe 9 :**

## **Exemples d'ouvrages existants**

## TYROLIENNE ROLL AIR CABLE - ORCIERES MERLETTE 1850 (HAUTES-ALPES)



**Photo 11** Aire de départ (Source : F9 Blog)

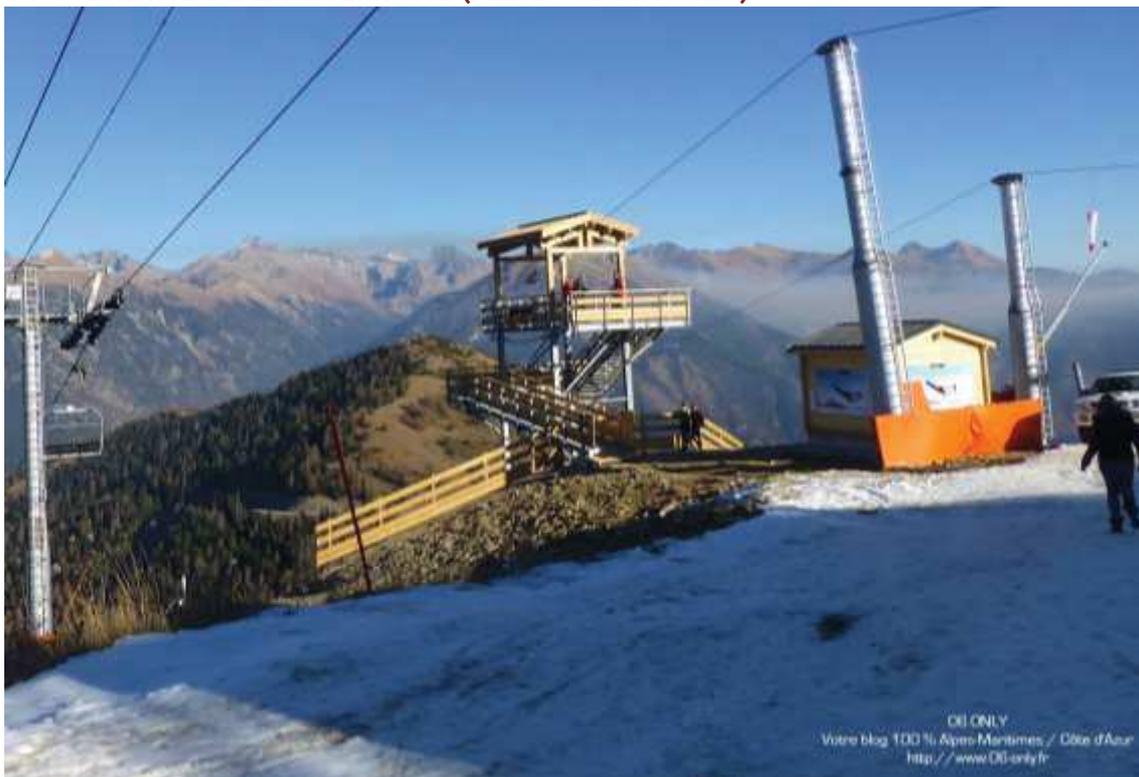


**Photo 12** Ligne (Source : inspirationfortravellers.com )



**Photo 13** Aire d'arrivée (Source : [www.rollaircable.com](http://www.rollaircable.com))

### TYROLIENNE DE LA COLMIANE (ALPES MARITIMES)



**Photo 14** Aire de départ (Source : [www.o6-only.fr](http://www.o6-only.fr))



**Photo 15** Ligne (Source : [www.colmiane.com](http://www.colmiane.com))



**Photo 16** Aire d'arrivée (Source : YouTube)